



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	19 ^{ème}
Nom de site		Numéro	T10610
Adresse du site	15, rue Henri Turot	Hauteur	R + 7 (21 m)
Bailleur de l'immeuble	Paris Habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 700MHz sur un site 2G/3G/4G.		
Complément d'info	Free présent (0/120/240°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	03/04/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	21/02/2019
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	23/04/2019

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'État, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement de la fréquence (ajout 700 MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orienté vers les azimuts 0, 120 et 240°.		
Distance des ouvrants	5m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	Entre 3° et 10°
Estimation	0° < 4V/m ; 120° < 5V/m et 240° < 3V/m	Vis-à-vis (25m)	R+6 (240°)
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer les 3 antennes panneaux par 3 antennes pouvant accueillir la nouvelle fréquence		
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés au pied des antennes. Ces coffrets seront invisibles depuis la rue.		
Hauteur antennes/sol	24.10m		

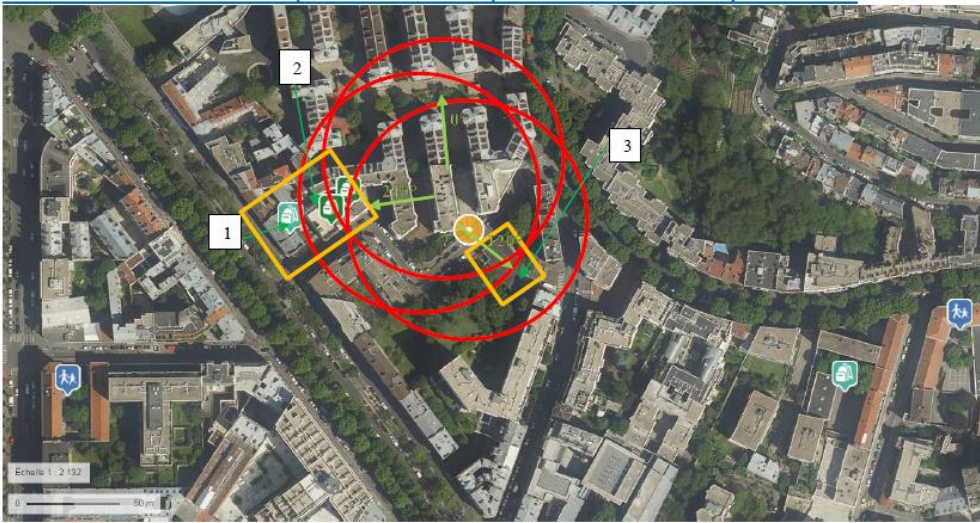
Date :

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

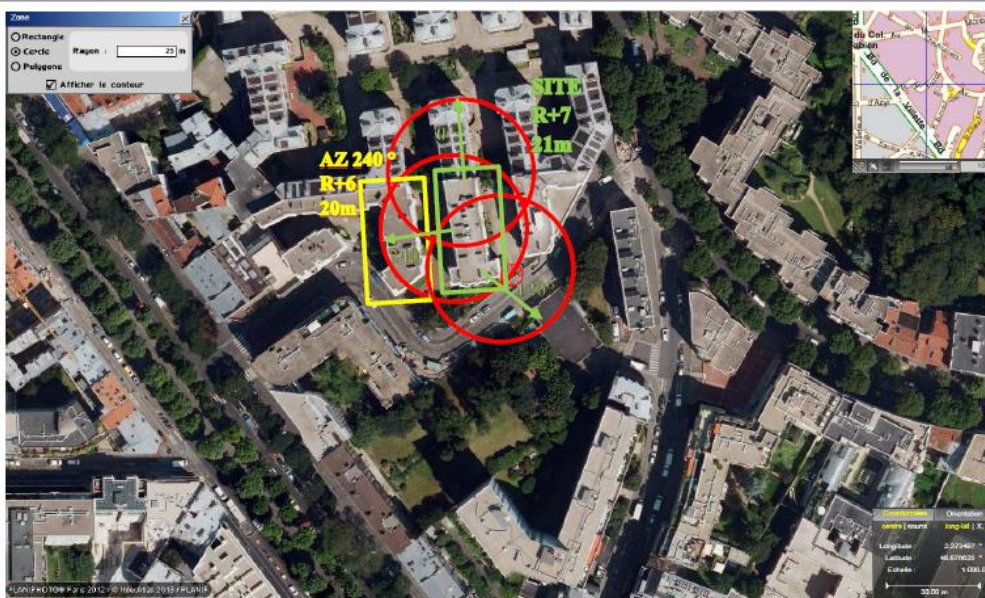
Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Localisation des établissements particuliers dont l'emprise est située dans un rayon de 100 m.



Nom et type	Adresse	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Hauteur	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
1. Lycée Privé N.R. Hatorah	3 et 5 rue Henri Turot – 75019 Paris	OUI	R+0	90m	inférieur à 1V/m
2. Collège Privé N.R. Hatorah	1 rue Henri Turot – 75019 Paris	OUI	R+0	55m	inférieur à 1V/m
3. Mairie du 19eme Jardin d'enfant	20 rue Henri Turot – 75019 Paris	OUI	R+0	28m	inférieur à 1V/m

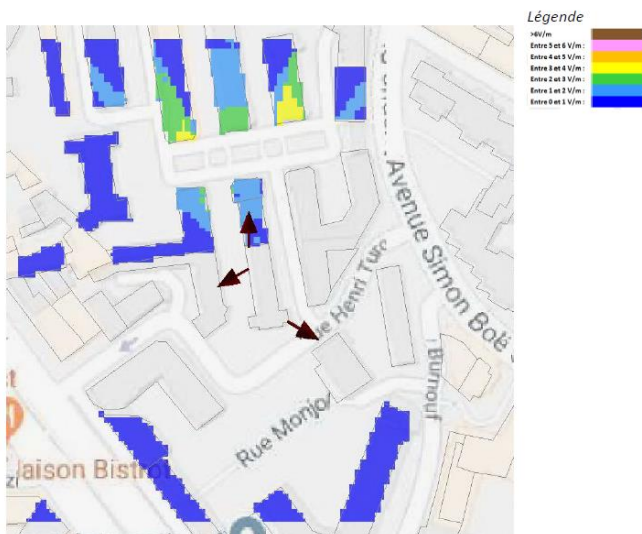
Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

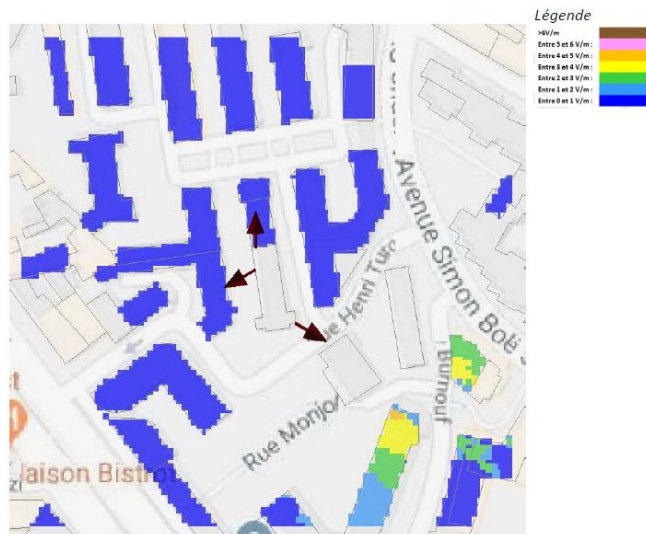
a. Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m. La hauteur correspondante est de 22,5 m.



b. Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 19,5 m.



SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m. La hauteur correspondante est de 19,5 m.



[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]
[Logiciel de simulation : Atoll Radio]

c) Conclusions

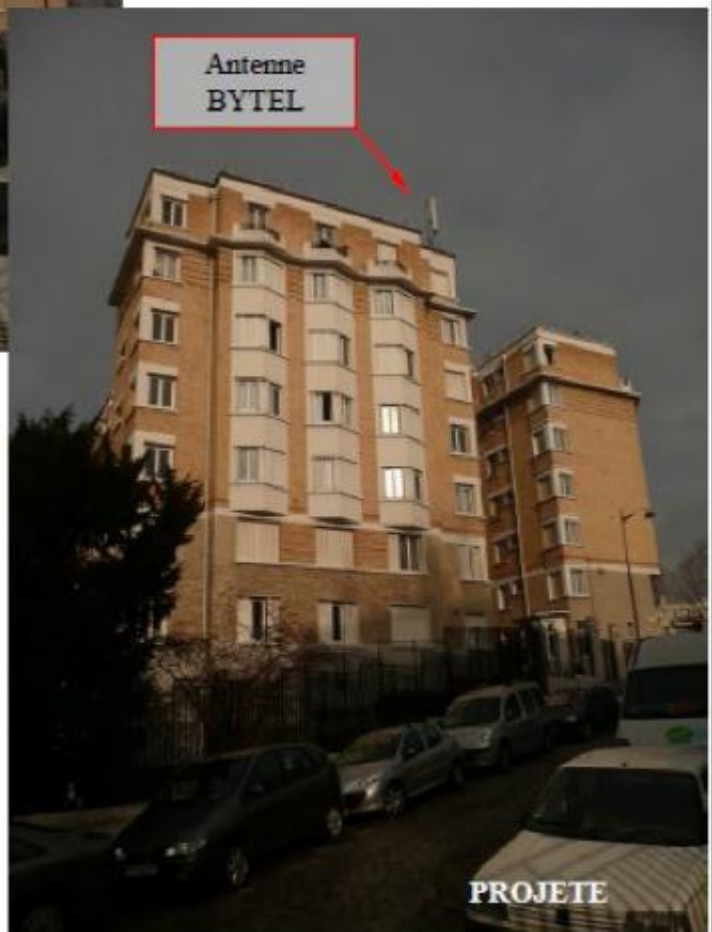
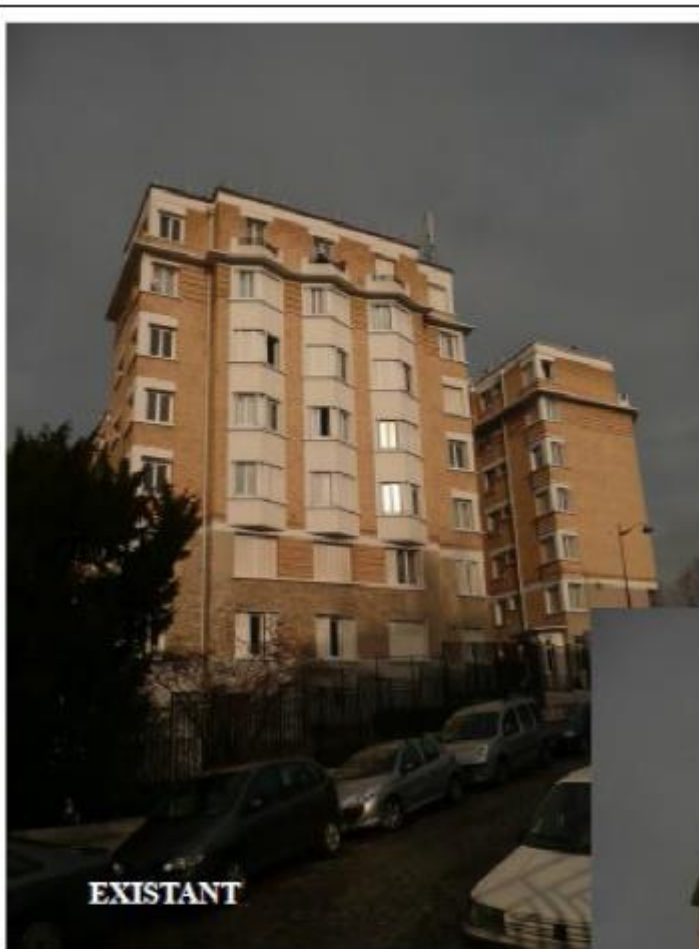
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 3-4 V/m	entre 4-5 V/m	entre 2-3 V/m
Hauteur	22,5 m	19,5 m	19,5 m

Les niveaux calculés dans L'EPs, à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à 1 V/m.



Vue des Antennes Avant/Après

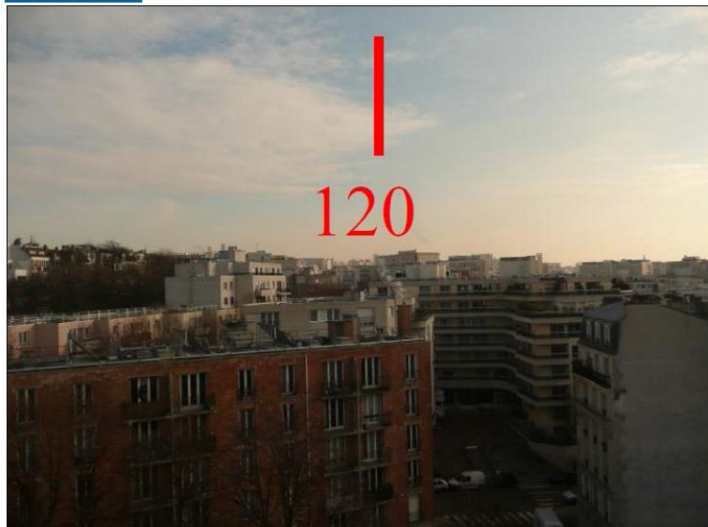


Vue des Azimuts

Azimuth 1° : 0°



Azimuth 2° : 120°



Azimuth 3° : 240°

